

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT**

SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	19	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - KESZNER Patricia - DURAND Julie - GIMENO Nicole - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Nicole CATHALA à Delphine BERNARD
Xavier MAFFRE à Anthony DURAND

Le secrétaire de séance : Françoise CANOVAS

OBJET: CONSEIL REGIONAL : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'AIDE A LA DIFFUSION DE PROXIMITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie dans le cadre de l'aide à la diffusion de proximité, un financement pour la programmation du spectacle suivant :

- **Spectacle : Grandir (Cie et Moi)**
- Date : vendredi 28 mars 2025 à 20h30**
- Prix du spectacle** : 1 200 €
- Aide demandée : 40% soit** : 480 €
- Autofinancement** : 720 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande et à la réception de la subvention

ADOpte A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance : Françoise CANOVAS

Françoise Canovas

Le Maire

Jérôme CROS



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 26 février 2025

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 27 février 2025